



Radiothérapie – Département d’irradiation : irradiation externe

Information destinée aux patients

INTRODUCTION	3
RADIOTHÉRAPIE	4
Qu'est-ce que la radiothérapie ?	
Comment fonctionne la radiothérapie ?	
COMME SE DÉROULE UN TRAITEMENT PAR IRRADIATION ?	6
Consultation	
Simulation	
Simulation CT	
CT-scan 4D	
Masque d'irradiation	
Le traitement par irradiation	
EXAMENS DE CONTRÔLE	14
Pendant l'irradiation	
Après l'irradiation	
EFFETS SECONDAIRES	15
Effets secondaires généraux	
Effets secondaires spécifiques	
Soins de la peau	
DIÉTÉTICIENNE	23
SERVICE SOCIAL	24
DIVERS	25
Le système de rendez-vous pendant votre traitement	
Déplacements	
PLUS D'INFORMATION	27
QUESTION ET RÉPONSES	31
DONNÉES DE CONTACT DU DÉPARTEMENT DE RADIOTHÉRAPIE	33

Votre médecin vous a indiqué que la radiothérapie était importante dans le traitement de votre maladie. Nous espérons, à travers cette brochure, répondre à certaines de vos questions au sujet du traitement par irradiation.

Pour des informations plus spécifiques, vous pouvez bien entendu vous adresser aux collaborateurs du département d'irradiation. Ils se feront un plaisir de vous renseigner.

Le département d'irradiation

RADIOTHÉRAPIE

QU'EST-CE QUE LA RADIOTHÉRAPIE ?

La radiothérapie est un traitement qui utilise des rayonnements ionisants et qui a pour but de détruire des cellules malignes (cancéreuses). L'irradiation du cancer s'effectue dans la plupart des cas de manière externe à l'aide d'appareils conçus à cet effet (accélérateurs linéaires), ou dans les autres cas de manière interne en introduisant des sources radioactives dans le corps. Les informations contenues dans cette brochure concernent uniquement l'irradiation externe.

COMMENT FONCTIONNE LA RADIOTHÉRAPIE ?

Tous les tissus humains se composent de cellules. Celles-ci peuvent se diviser au besoin, par exemple pour remplacer des cellules vieilles ou endommagées. Si cette division cellulaire se dérègle, si bien que les cellules se divisent de manière incontrôlée, il peut se former une tumeur. Une tumeur peut être bénigne ou maligne.

Une tumeur maligne – à savoir un cancer – peut se répandre dans les tissus sains environnants et donner ainsi naissance à des métastases. Les rayonnements ionisants ont pour effet de tuer ou d'endommager des cellules dans le corps. Les cellules cancéreuses sont plus sensibles aux rayonnements que les cellules saines. Ces dernières peuvent se rétablir plus facilement que les cellules cancéreuses des dommages engendrés par un faible rayonnement.

Lors d'un traitement par irradiation, la dose de rayonnement dans la tumeur doit être suffisamment grande, tandis que l'irradiation des tissus sains avoisinants doit rester la plus limitée possible afin de les protéger au maximum. De cette manière, les cellules normales ou saines sont endommagées le moins possible et peuvent se rétablir facilement par après, tandis que les cellules malignes sont détruites.

Il est important d'opter pour une technique d'irradiation adaptée en choisissant la bonne énergie ou la bonne puissance pour les radiations et en utilisant un ou plusieurs champs d'irradiation sous différents angles d'irradiation. En appliquant plusieurs fois par semaine des irradiations de quelques minutes, on détruit efficacement les cellules tumorales tout en donnant aux tissus sains la possibilité de se rétablir.

Le rayonnement ionisant est invisible, inodore et impalpable. L'irradiation est totalement indolore.

Enfin, il est bon de savoir qu'après une irradiation, vous ne devenez pas radioactif. Vous pouvez donc avoir des contacts tout à fait normaux avec votre entourage, y compris avec des enfants et des femmes enceintes.

COMMENT SE DÉROULE UN TRAITEMENT PAR IRRADIATION ?

CONSULTATION

Avant le traitement proprement dit, vous faites connaissance avec le radio-oncologue, un médecin spécialisé dans les traitements par irradiation. Ce premier contact peut avoir lieu dans le département d'irradiation, à la consultation ou dans l'unité de soins. Le radio-oncologue discute avec vous du traitement qui vous convient le mieux (le plan de traitement).

Si vous le souhaitez, vous pouvez avoir, par après, un entretien avec l'assistante sociale du département d'irradiation. Elle pourra vous



aider à résoudre certains problèmes pratiques éventuels. Si vous êtes hospitalisé(e), vous pouvez aussi demander une entrevue avec l'assistante sociale de votre département.

SIMULATION CT

Pour pouvoir établir un plan de traitement individuel, vous recevez un rendez-vous pour une séance sur le simulateur CT. Un simulateur CT (CT = 'computerized tomography' ou tomographie par ordinateur) est un CT-scan qui fait immédiatement une image en trois ou quatre dimensions tandis que vous êtes allongé(e) dans la même position que celle qui est requise pour l'irradiation. À l'aide de ces images, le radiothérapeute et le physicien pourront ensuite élaborer un plan de traitement individuel.

CT-scan 4D et Deep Inspiration Breath-Hold (DIBH)

Lors d'un CT-scan 4D, on effectue un scannage tandis que la respiration est enregistrée. De cette manière, lors de l'élaboration du plan d'irradiation, il peut être tenu compte du mouvement de la tumeur et des tissus sains. Cela permet de réduire les marges autour de la tumeur, si bien que le volume d'irradiation est plus limité. On peut ainsi épargner plus de tissus sains et/ou administrer une dose de rayonnement beaucoup plus forte à la tumeur.

La technique Deep Inspiration Breath-Hold (DIBH) ou 'technique d'inspiration profonde', est appliquée dans le cas de certains tumeurs au niveau du sein.

Lors d'une inspiration profonde, la distance entre le cœur et le volume à irradier augmente. On peut ainsi, lors de l'élaboration du plan d'irradiation, épargner le cœur d'une manière simple. La technique DIBH est appliquée à la fois pendant le scannage et pendant l'irradiation.

Une simulation CT est indolore.

En entrant dans la salle de simulation CT, on vous demande de donner spontanément votre nom, votre prénom et votre date de naissance. Ceci constitue, pour l'infirmier(ère), un contrôle important qui permet d'éviter tout malentendu.

Il est important que lors de chaque irradiation, vous soyez allongé(e) exactement de la même manière sur la table de traitement. C'est



pourquoi les infirmiers(ères) et le médecin détermineront avant toute chose la position adéquate. Il s'agit de choisir une position qui soit la plus confortable pour vous et la meilleure pour votre traitement. D'autre part, la manière dont vous serez irradié(e) dépend fortement de l'emplacement de la tumeur.

Chez les patients qui sont irradiés au niveau de la cage thoracique, du ventre ou des membres, on 'tatoue' en général une série de points sur la peau. L'infirmière utilise pour cela une petite aiguille. Ce sont des points minuscules, mais qui ne partiront pas, raison pour laquelle on parle de 'points de tatouage'. L'infirmière vous indiquera à l'avance où ces points seront appliqués.

Parfois, des indications supplémentaires sont apposées à l'encre rouge ou au feutre noir. Il est important que les marquages rouges restent visibles pendant toute la série des irradiations de telle sorte que les infirmiers(ères) voient précisément quelle zone doit être irradiée. On n'a plus besoin des marquages noirs pendant toute la série des irradiations. Vous pouvez bien entendu vous laver ou vous doucher, mais n'essayez pas d'enlever les marquages rouges. Si, au cours du traitement, les lignes commencent à s'estomper, l'infirmier(ère) qui s'occupe de votre irradiation les repassera au marqueur.

Pour les patients qui sont irradiés au niveau de la tête ou du cou, on confectionne un masque d'irradiation pour la simulation. Si c'est votre cas, vous recevrez toutes les informations nécessaires à ce sujet. Si un masque d'irradiation est utilisé, on n'applique pas de marquages (lignes) sur la peau. Les lignes sont appliquées sur le masque lui-même. Dans certains cas, on peut cependant appliquer un point de tatouage comme repère au niveau de la cage thoracique ou du ventre.

La durée d'une simulation peut varier d'une demi-heure à une heure. S'il est prévu de vous administrer un produit de contraste par voie

intraveineuse, vous devez être à jeun. Cela vous sera expliqué auparavant. Dans ce cas, vous ne devez rien manger ni boire pendant les 4 heures qui précèdent. Vous pouvez par contre prendre vos médicaments.

À la fin de la simulation, l'infirmier(ère) vous indiquera les rendez-vous pour votre irradiation (jours et heures) ainsi que le numéro de l'appareil d'irradiation.

Après la simulation, votre médecin généraliste sera informé de votre traitement.

Pour obtenir des images optimales, des examens complémentaires sont parfois nécessaires. Ainsi, il est possible que le médecin demande encore un PET-CT, une IRM, ... avant que le traitement puisse commencer.

Masque d'irradiation (seulement en cas d'irradiation sur la tête ou sur le cou)

Pour certaines indications, un masque d'irradiation est confectionné, et cela pour deux raisons.

La première est que le marquage de la zone à irradier peut ainsi être appliqué sur le masque plutôt que sur votre visage ou dans votre cou. La deuxième est que le masque fait en sorte que vous soyez chaque jour allongé(e) dans la même position sur la table.

Le masque est fabriqué dans la salle [CT-scan](#).

Voici comment les choses se déroulent.



Vous êtes allongé(e) sur le dos sur la table de traitement, la tête et le cou reposant sur un coussin spécial. Le radiothérapeute et les infirmiers(ères) déterminent la position de la tête et du cou. Le matériau pour le masque est d'abord chauffé dans un petit four ou un bain de l'eau chaud afin de l'assouplir et de pouvoir le modeler autour de votre tête et de votre cou. Cette chaleur est tout à fait supportable. Le nez reste dégagé pour vous permettre de respirer sans problème.

Le masque ne colle pas à la peau ni aux cheveux, si bien qu'on peut facilement l'enlever à tout moment. Il se peut par contre que vos vêtements soient un peu mouillés au cours de la réalisation du masque. C'est pourquoi nous vous demandons de vous dévêtir au niveau du torse. La confection du masque, explications comprises, dure environ quinze minutes.

Souffrez-vous de claustrophobie ? Dans ce cas, signalez-le à l'infirmier(ère) afin qu'ils puissent en tenir compte.

Le masque d'irradiation est conservé près de l'appareil pendant tout le traitement et n'est utilisé que pour vous.

TRAITEMENT PAR IRRADIATION

Première irradiation

La première irradiation intervient en général une à deux semaines après la simulation CT. Ce délai est nécessaire pour établir votre plan de traitement. Lorsque vous entrez dans la salle d'irradiation, on vous demande, comme pour la simulation CT, de donner spontanément votre nom, votre prénom et votre date de naissance. Il y a plusieurs types d'appareils d'irradiation qui peuvent sembler différents. Plusieurs facteurs déterminent le choix de l'appareil (p. ex. la localisation du tumeur, la technique d'irradiation).

Avant que l'irradiation commence, les infirmières vous installent soigneusement sur la table. Elles quittent ensuite la salle d'irradiation. La durée de l'irradiation est calculée individuellement pour chaque patient. Dans la salle de commande voisine, l'infirmier(ère) vous observe sur un écran de télévision. Il (elle) peut en outre vous entendre par l'interphone.

Des radios de contrôle sont prises régulièrement. Il est possible que la table fasse un petit mouvement avant que l'irradiation commence réellement. Ceci permet de reproduire parfaitement la position de la simulation.

Il est très important de ne pas bouger pendant l'irradiation, ceci jusqu'à ce que toute la dose d'irradiation ait été délivrée. Vous ne sentirez rien pendant l'irradiation. Il se peut que l'appareil émette un fort bourdonnement au cours de l'irradiation. Une fois la séance d'irradiation terminée, l'infirmière vous demandera de descendre de la table.

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible légalement que des parents ou des amis entrent dans la salle d'irradiation.



Irradiations suivantes

Le radiothérapeute détermine la manière dont votre traitement se déroulera. Même si l'affection est identique, le traitement peut varier d'un patient à l'autre.

Le nombre total de séances d'irradiation, la dose totale et le temps nécessaire entre deux séances sont déterminés en fonction du type de tumeur, de l'endroit où elle se trouve dans le corps et des résultats des examens qui ont été réalisés.

Vous êtes irradié(e) une – et parfois deux – fois par jour et le nombre total de séances peut aller de 1 à 40. Le week-end et les jours fériés, vous ne recevez en principe pas d'irradiation, sauf si l'appareil d'irradiation a dû subir un entretien de plusieurs jours la semaine précédente.

EXAMENS DE CONTRÔLE

PENDANT L'IRRADIATION

Vous avez rendez-vous chaque semaine ou toutes les deux semaines, à la suite de votre séance d'irradiation, chez le radiothérapeute ou un médecin spécialiste en formation. Celui-ci examine si vous supportez bien l'irradiation, et vous avez alors l'occasion de lui poser des questions ou de demander des certificats ou des prescriptions.

Pour le bon déroulement de cette consultation, nous vous demandons de remplir un questionnaire avant chaque rendez-vous. Les questions portent sur votre état de santé, vos symptômes éventuels et votre bien-être. Vos réponses permettront au médecin d'être plus précis dans son travail et de porter l'attention nécessaire à vos symptômes. Vous pouvez remplir ce questionnaire via mynexuzhealth, votre dossier médical en ligne. Connectez-vous via www.mynexuzhealth.be ou ouvrez l'appli.

Vous trouverez tous les renseignements dans la brochure 'Mynexuzhealth, accès à votre dossier médical' (www.uzleuven.be/brochure/700352).

Chaque groupe de médecins est identifié par un code. Sur votre liste de rendez-vous, vous pourrez voir que vous êtes suivi(e) par un médecin de tel groupe. Ce code nous permet de savoir directement par qui vous êtes suivi(e) ou qui nous devons appeler si vous avez des problèmes. Si nécessaire, le médecin fera exécuter quelques tests sanguins. Si vous avez une prescription pour une prise de sang, signalez-le à l'infirmier(ère) assigné(e) à votre appareil d'irradiation. Cette prise de sang est réalisée par l'infirmier(ère) même dans le département et ne nécessite pas que vous soyez à jeun.

APRÈS L'IRRADIATION

Le dernier jour de votre traitement par irradiation, on vous donne un rendez-vous pour le prochain contrôle chez le médecin. Vous restez sous contrôle afin que l'on puisse continuer à suivre les effets du traitement. Si, dans les jours ou les semaines qui suivent la fin de l'irradiation, vous ne vous sentez pas bien ou si certaines choses vous préoccupent, vous pouvez, après en avoir parlé à votre médecin généraliste, demander par téléphone une consultation anticipée.

En cas de problème au niveau des plaies, vous pouvez toujours prendre rendez-vous avec notre consultante en soins des plaies en appelant le 016 34 76 00.

EFFETS SECONDAIRES

EFFETS SECONDAIRES GÉNÉRAUX

Les réactions de l'organisme dépendent de la zone qui a été irradiée. Il y a néanmoins une série de réactions générales qui peuvent se manifester, le plus souvent au cours du traitement. La fatigue, le besoin de dormir plus et le manque d'appétit en sont quelques exemples.

Votre médecin vous en informera à l'avance et discutera avec vous de la manière dont on peut faire face à ces réactions.

En cas de douleur ou de gêne, le mieux est d'en parler à votre médecin ou aux infirmiers(ères). Des brochures d'information sur des problèmes spécifiques sont disponibles.

L'action de l'irradiation peut se prolonger longtemps et l'effet total n'est généralement atteint qu'après plusieurs semaines. Si vous n'êtes

pas ou peu incommodé(e) par l'irradiation, cela ne doit pas vous inquiéter. L'effet de l'irradiation est sans rapport avec le fait que vous avez peu ou beaucoup d'effets secondaires. Parlez-en à votre médecin, il pourra vous informer correctement à ce sujet.

EFFETS SECONDAIRES PARTICULIERS

Selon la partie du corps qui a été irradiée, des effets secondaires spécifiques peuvent se manifester.

Parlez de vos troubles avec l'infirmier(ère) ou le médecin. Ils pourront vous conseiller sur la meilleure façon d'y faire face et sur ce qu'il y a lieu de faire.

SOINS DE LA PEAU

Il est tout à fait normal que votre peau réagisse à l'irradiation. L'importance de cette réaction dépend d'une série de facteurs : le type de rayonnement, la dose administrée et l'endroit de l'irradiation.

Il n'y a qu'à l'endroit où vous êtes irradié(e) que la peau peut réagir. À cet endroit, votre peau peut rougir, devenir très sèche et être légèrement enflée. Par après, la peau se desquame (pèle). À l'endroit de l'irradiation, la peau est sensible et vous démange. Dans certains cas, la peau peut devenir rouge foncé. Dans ce cas, elle est aussi brillante et douloureuse. Des cloques peuvent se former, dont un liquide s'écoule quand elles éclatent. Elles apparaissent souvent dans les plis de la peau. Exemple : derrière les oreilles, dans les plis du cou, dans les aisselles, sous les seins, au niveau de l'aîne ou du périnée.

Durée

Les réactions cutanées se manifestent généralement vers la troisième semaine du traitement. Après cela, elles empirent progressivement. Il peut arriver que la réaction cutanée la plus sérieuse ne survienne que dans la première semaine qui suit la fin de l'irradiation.

Les réactions cutanées légères guérissent au bout d'une à deux semaines après le traitement. Les réactions plus fortes ne guérissent qu'au bout de deux à quatre semaines après le traitement. La coloration rouge foncé ou brune de la peau s'atténue progressivement après quelques semaines ou quelques mois.

Recommandations

Ces recommandations valent uniquement pour les endroits où vous êtes irradié(e). Il n'est pas nécessaire d'apporter les mêmes soins à votre peau sur le reste du corps.

Pendant l'irradiation

- ✗ Protégez la peau irradiée contre toute autre irritation, blessure ou inflammation tant que le traitement est en cours et jusqu'à la guérison complète de votre peau.
- ✗ Lavez votre peau à l'endroit de l'irradiation avec un savon neutre non parfumé.
- ✗ Utilisez de préférence de l'eau tiède.
- ✗ Lavez-vous très délicatement. Utilisez vos mains plutôt qu'un gant de toilette.
- ✗ Séchez la peau très délicatement, en tamponnant. Évitez dans tous les cas de frotter. Veillez à ce que les plis de la peau restent bien secs, car à ces endroits, la peau se crevasse facilement.
- ✗ Placez une lingette douce dans les plis de la peau.
- ✗ Vous pouvez sans problème prendre une douche ou un bain. Si les marques s'estompent, il ne faut en aucun cas les redessiner vous-même.
- ✗ À l'endroit irradié, protégez votre peau contre les températures excessives ou trop basses. N'utilisez jamais une bouillotte ou un coussin électrique.
- ✗ Évitez de vous raser à l'endroit de l'irradiation, par exemple sous les aisselles.

Pour les hommes : si vous êtes irradié dans le visage :

- Utilisez un rasoir électrique.
- N'utilisez pas de lotion avant et après rasage, car ces lotions irritent la peau.

En cas de démangeaisons, d'irritation ou de peau sèche :

- Appliquez deux fois par jour une crème hydratante.
- Refroidissez la peau avec un gant de toilette froid et humide ou avec un 'coldpack' que vous conservez au frigo (pas dans le congélateur).
- Évitez de vous gratter. Frotter doucement avec la paume de la main apporte un certain soulagement.
- Il existe des pansements spéciaux en mousse silicone qui atténuent la douleur et les démangeaisons. Les infirmiers(ères) préposé(e)s à l'appareil d'irradiation pourront vous conseiller.

Évitez les vêtements qui frottent sur la peau irradiée :

- Portez de préférence des vêtements 100% coton si ces vêtements sont en contact direct avec la peau irradiée.
- Veillez à ce que vos vêtements soient doux au toucher. N'utilisez en aucun cas de l'amidon ou des produits de lavage solides, car ils pourraient irriter la peau.
- Sur la peau traitée, portez des vêtements amples afin d'éviter le frottement.

Pour les hommes :

- Évitez les chemises ou pantalons trop étroits, les cols ou ceintures trop serrés, etc.
- En cas d'irradiation dans le cou, une petite écharpe en soie permettra d'éviter le frottement.

Pour les femmes :

- Évitez de porter un soutien-gorge serrant ou un corset. Si vous portez un soutien-gorge, vous pouvez protéger votre peau avec une lingette douce. Il est parfois conseillé de porter une chemise en coton sous le soutien-gorge.

Protégez la peau irradiée contre le rayonnement solaire direct, le froid, le vent et la pluie. Les produits solaires ne protègent pas totalement du soleil et peuvent en outre provoquer de l'irritation. Il vaut mieux couvrir la peau irradiée.

Au cours du traitement, le médecin et l'infirmier(ère) examineront régulièrement votre peau. En cas de problème, vous pouvez aussi vous adresser à l'infirmier(ère) pour le traitement des plaies.

Après l'irradiation

Continuez à protéger votre peau irradiée après le traitement, même si votre peau semble guérie.

Les deux premières semaines après l'irradiation

- X Suivez les instructions que vous avez reçues en matière de soins, par exemple l'application d'une crème hydratante ou de pansements spéciaux.
- X Évitez les blessures, le frottement ou la pression.
- X Évitez autant que possible les produits qui peuvent irriter la peau, comme les lotions avant et après rasage pour les hommes.
- X Si votre peau se crevasse malgré tout après la fin du traitement, prenez immédiatement contact pour un rendez-vous avec l'infirmier(ère) pour le traitement des plaies.

Jusque trois mois après l'irradiation

- X Protégez votre peau irradiée contre le rayonnement solaire direct.
- X Si votre peau irradiée doit malgré tout être exposée au soleil, utilisez par exemple un produit solaire de facteur 50 ou plus.
- X Protégez votre peau contre l'action directe du vent et du froid.

Consultez votre médecin ou infirmier(ère) si, à l'endroit de l'irradiation, la peau :

- ✓ devient rouge vif ;
- ✓ présente des cloques ;
- ✓ devient humide et collante ;
- ✓ est très douloureuse.

DIÉTÉTICIENNE

La radiothérapie endommage non seulement des cellules malignes, mais aussi des cellules saines. Selon la région du corps qui est irradiée, vous pourriez ressentir des troubles spécifiques. Par exemple des maux de gorge, une bouche sèche et des problèmes de déglutition en cas d'irradiation du cou, ou des problèmes intestinaux en cas d'irradiation au niveau du ventre.

Le traitement peut fortement solliciter votre organisme. Pour maintenir à niveau votre poids et votre condition physique, il est indispensable d'absorber suffisamment d'énergie (calories), de liquide et de substances nutritives.

Comme on le sait, une bonne alimentation est importante pour tout le monde. Mais dans votre situation, il est d'autant plus important d'être attentif à ce que vous mangez et buvez. Une bonne alimentation permet souvent de mieux supporter le traitement et réduit les risques de complications.

Une alimentation adaptée pourra vous rendre les choses moins pénibles et vous évitera des désagréments supplémentaires tout en vous assurant une prise de nourriture suffisante pour vous remettre du traitement.

La diététicienne vous conseillera volontiers. En fonction de vos souhaits et/ou de la gravité de vos troubles, elle vous suivra pendant toute la durée du traitement.

Vous pouvez prendre rendez-vous chez la diététicienne via l'infirmier(ère) préposé(e) à votre appareil d'irradiation, le secrétariat ou le radiothérapeute.

SERVICE SOCIAL

La maladie peut vous occasionner bien des soucis, ainsi qu'à votre famille. Les assistantes sociales du département d'irradiation peuvent vous aider à résoudre les difficultés qui se présentent dans votre vie personnelle et familiale. Elles jouent aussi un rôle d'intermédiaire entre vous et les médecins.

Vous pouvez leur adresser vos questions ou préoccupations en ce qui concerne :

- ✓ l'acceptation personnelle (de la maladie ou du traitement);
- ✓ l'impact de la diagnose et/ou du traitement sur la vie familiale et le fonctionnement social;
- ✓ la préservation des contacts sociaux et l'emploi du temps;
- ✓ la réintégration dans votre situation professionnelle;
- ✓ les dispositions pratiques en rapport avec le traitement (p. ex. les déplacements);
- ✓ clarifier la situation financière;
- ✓ les références des services sociaux;
- ✓ l'aide aux questions sur les assurances;
- ✓ l'aide à domicile;
- ✓ l'accueil résidentiel (p. ex. centre de convalescence, séjour de courte durée, ...);
- ✓ les références de groupes de soutien et d'associations de patients;
- ✓ références d'autres disciplines (p.ex. une diététicienne, un psychologue ...);
- ✓ la communication mutuelle entre vous et l'équipe médical;
- ✓ l'information générale ou du matériel éducatif pour les enfants;
- ✓ l'assistance linguistique, si nécessaire.

Vous pouvez demander un rendez-vous, soit directement auprès des assistantes sociales, soit par l'intermédiaire des infirmiers(ères) préposé(s) à l'appareil d'irradiation ou de votre radiothérapeute.

Service social : tél. 016 34 86 20

DIVERS

LE SYSTÈME DE RENDEZ-VOUS PENDANT VOTRE TRAITEMENT

Le jour de la simulation, vous recevez une liste de tous les rendez-vous pour les séances d'irradiation. Si certains rendez-vous ne vous conviennent pas, parlez-en aux infirmiers(ères) de la simulation ou, pendant le traitement, aux infirmiers(ères) de votre appareil d'irradiation. Il sera tenu compte de vos souhaits dans la mesure du possible. Dès la première séance d'irradiation, vous pouvez vous rendre directement à l'appareil d'irradiation. Remettez votre feuille de rendez-vous avant de vous installer dans la salle d'attente. Si, une demi-heure après l'heure prévue, votre tour n'est pas encore venu, n'hésitez pas à demander aux infirmiers(ères) quelle en est la raison.

DÉPLACEMENTS

Si vous devez venir quotidiennement à l'hôpital pour des irradiations, cela demande une certaine organisation au niveau des déplacements. Il y a différentes possibilités pour atteindre le département d'irradiation. Si nécessaire, l'assistante sociale pourra vous renseigner.

Les transports en commun

Les campus de l'UZ leuven sont très facilement accessibles en bus. Sur la ligne entre le campus Gasthuis-



berg, le centre-ville et la gare de Leuven, il y a des bus environ toutes les cinq minutes.

Au départ de la gare de Leuven, il y a en outre de bonnes correspondances en train vers toute la région.

Moyen de transport personnel

Si vous souhaitez conduire vous-même la voiture, il est conseillé d'en parler d'abord à votre médecin. Vous pouvez aussi vous faire déposer par un membre de votre famille, un ami ou un voisin. Vous avez la possibilité de garer votre voiture dans le parking West 'dagcentra ONCO' (centres de jour ONCO) situé à proximité. Demandez à cet effet un badge d'accès au secrétariat. Le badge d'accès doit être restitué à la fin de votre traitement par irradiation. Suivez les panneaux 'dagcentra ONCO'.

Taxi

La plupart des mutuelles organisent le transport en taxi à un prix démocratique.

Intervention dans les frais

Un traitement par irradiation donne droit à une indemnité de transport légale. Certaines mutuelles octroient en outre une participation aux frais complémentaire. Informez-vous également auprès votre assurance hospitalisation sur une éventuelle indemnité de transport. Le dernier jour de l'irradiation, vous recevez une attestation signée pour le remboursement de vos frais de transport avec la liste correspondante de tous vos déplacements. Ce formulaire est à remettre à votre mutuelle.

CAFÉ, THÉ ET EAU

Vous pouvez utiliser à tout moment la machine à café. Le café, le thé et l'eau sont gratuits.

ÉTUDES

L'une des missions d'un hôpital universitaire est de mener des recherches en vue d'améliorer les traitements. Ceci se fait dans le cadre d'études ou 'trials'. Il se peut que nous vous demandions de participer à une telle étude. Toutefois, la participation n'est en aucun cas obligatoire.

PLUS D'INFORMATION

Il existe une série d'initiatives sur le plan de l'information et de l'accompagnement des patients.

APRÈS-MIDIS D'INFORMATION

Deux fois par mois, le département organise une après-midi d'information pour vous et vos proches. Vous pouvez y découvrir, de manière informelle, comment se déroule en pratique un traitement par irradiation. Après un court exposé, une visite dans le département est organisée. Vous pouvez y observer de près le fonctionnement d'un simulateur et d'un appareil d'irradiation. L'ensemble du programme dure environ une heure et demie.

Vous trouverez les dates exactes à l'accueil. Si vous avez d'intérès, vous pouvez s'inscrire ici pour un après-midi d'information.

ESPACE D'INFORMATION, BROCHURES ET INTERNET

Tout près de l'accueil, un espace d'information spécial a été aménagé. Vous y trouverez, en plus des brochures de l'UZ leuven, des informations supplémentaires sur votre maladie, la prévention, le mode de vie sain, les prestations sociales, les groupes d'entraide et d'autres thèmes.

Mais vous pouvez aussi vous y rendre pour boire un verre et bavarder avec d'autres patients.

Toutes les informations sont aussi disponibles sur le site web de l'UZ Leuven : www.uzleuven.be/radiotherapie-oncologie



KOM OP TEGEN KANKER

L'association 'Kom op tegen Kanker' vise à informer les personnes atteintes d'un cancer et leur entourage et à les soutenir durant la période de traitement et d'acceptation. Elle a développé à cet effet tout un éventail de services. Elle organise des séances d'information sur les différents aspects de la maladie. Chaque mardi et chaque jeudi, un volontaire est présent sur le département qui vous offre une oreille attentive.

Pour en savoir plus sur ces activités :

Regiocoördinator zorg Vlaams-Brabant

Tél. 02 225 83 14

Zorgregio.vlaamsbrabant@komoptegenkanker.be

www.allesoverkanker.be

www.allesoverkanker.be/lotgenotengroepen

FONDATION CONTRE LE CANCER

La Fondation contre le Cancer propose elle aussi différents services visant à améliorer le bien-être des personnes atteintes d'un cancer et de leurs proches.

Pour en savoir plus sur les services et les actions :

Fondation contre le Cancer

Chaussée de Louvain 479, 1030 Bruxelles

Tél. 02 733 68 68

www.cancer.be

SÉANCES INFORMATIVES ET INTERACTIVES POUR LES PERSONNES ATTEINTES D'UN CANCER ET LEURS PROCHES – À L'UZ LEUVEN, CAMPUS GASTHUISBERG

Un diagnostic de cancer soulève une foule de questions, d'incertitudes et de préoccupations. Le 'Leuvens kankerinstituut' vous propose, à vous et à vos proches, un vaste programme de rencontres et de séances d'information sur une multitude de thèmes.

Pour en savoir plus et pour s'inscrire :

www.uzleuven.be/lki/infosessies of tél. 016 34 68 96

- Pour toutes les personnes atteintes d'un cancer qui sont traitées ou suivies à l'UZ Leuven et pour leurs proches.
- Le contenu et le groupe-cible de chaque séance sont spécifiés. Vous pouvez ainsi évaluer si une séance est intéressante pour vous.
- Certaines séances sont plutôt informatives, d'autres plutôt interactives.
- Il y a toujours la possibilité de poser des questions et d'échanger des expériences.
- Les séances sont animées par des prestataires de soins professionnels du Leuvens kankerinstituut.
- Toutes les séances sont gratuites.

SOINS DU VISAGE GRATUITS

Voulez-vous profiter d'un moment de détente, ou bénéficier de quelques conseils pour l'entretien de votre peau ?

Chaque vendredi matin, une bénévole vient au département pour donner gratuitement des soins du visage. Donnez votre nom à l'infirmière dans la salle d'irradiation, ou au secrétariat.

Le 'Bianca Centrum' propose aussi gratuitement des soins du visage, des massages et des conseils pour les soins des cheveux et le maquillage.

Vous trouverez le Bianca Centrum sur le campus Gasthuisberg au 1er étage, flèche beige, E 616.

Prenez rendez-vous au numéro 016 34 88 66.

QUESTION ET RÉPONSES

À qui pouvez-vous vous adresser s'il y a des choses que vous ne comprenez pas ?

Si vous avez des questions, vous pouvez demander des renseignements à l'accueil, aux infirmiers(ères) ou à votre médecin.

À qui pouvez-vous vous adresser pour une plainte ou en cas de problème ?

Si vous avez à vous plaindre du traitement ou de la situation, nous aimerions que vous nous en parliez, afin que nous puissions chercher ensemble une solution. Peut-être avez-vous des améliorations à proposer ? Vous pouvez en discuter avec votre médecin, les infirmiers(ères)

de votre appareil d'irradiation, l'assistante sociale ou les gens du bureau d'accueil. Vous pouvez aussi demander un entretien avec le chef de service ou l'infirmier(ère) en chef. Vous avez aussi toujours la possibilité de mettre vos remarques par écrit et de les déposer dans la boîte aux lettres près de la buvette ou de vous adresser au service de médiation de l'hôpital. Vous pouvez contacter le service de médiation via ombudsdienst@uzleuven.be ou au n° de tél. 016 34 48 18.

Que faire si vous avez encore des problèmes après l'irradiation ?

En cas de problème ou si vous avez des questions, le mieux est de vous adresser tout d'abord à votre médecin généraliste. Celui-ci a en effet été informé de votre situation médicale, de votre traitement et des effets secondaires à prévoir. Dans la plupart des cas, il pourra vous aider. En accord avec votre médecin, un rendez-vous anticipé pourra, au besoin, être pris à l'hôpital.

Y a-t-il des frais supplémentaires lors d'un traitement par irradiation ?

Les frais liés à un traitement par irradiation sont pris en charge par la mutuelle. Le ticket modérateur pour deux consultations maximum est à votre charge, même si le médecin vous voit plus de deux fois. Si vous choisissez d'être suivi(e) à titre privé par un médecin déterminé, un supplément d'honoraires pourra vous être réclamé. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant.

DONNÉES DE CONTACT DU DÉPARTEMENT DE RADIOTHÉRAPIE

Diensthoofd: dr. Jean-François Daisne
Hoofdverpleegkundige: Katleen Luyten

UZ Leuven
E 606 radiotherapie
Herestraat 49
3000 Leuven

Tel. 016 34 76 00

radiotherapie@uzleuven.be

NOTES

© Mai 2020 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du service Communication de l'UZ Leuven.

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par le département Radiothérapie-oncologie en collaboration avec le service Communication.

Cette brochure peut également être consultée sur www.uzleuven.be/fr/brochure/700090.

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Leuven
tél. 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur www.mynexuzhealth.be ou

